

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2020

---

JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE - (N° 3427)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL42

présenté par  
M. Houbron, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« saisis »

les mots :

« lorsque celle-ci est saisie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.